

PEUPLES ET FRONTIÈRES

Numéro 22

15 MARS 1939

Prix : 2 Fr. 50



Lire dans ce numéro

De quelques folles politiques.

Les erreurs de la politique française en Bretagne vue par des Bretons modérés.

Un attentat contre la Préfecture de Quimper.

Après l'arrestation de Grammens les barbouillages continuent.

La question du Dr. Maertens et la situation politique à Brussel.

Les élections en Afrique du Sud.

La manière Celte en Irlande.

Témoignage d'un Catalan.

IN ENGLISH

French centralisation.

Scottish News.

Irish News.

PEUPLES ET FRONTIÈRES

Revue mensuelle d'information sur les Nationalités
d'Europe Occidentale

Rédaction
et Administration :

M. LE DOUARAIN
60, Boulevard de Port-Royal
PARIS (V^e)

Ch. Postal : C. C. 2.207.14 Paris

(Tous les envois de fonds doivent
être faits au nom de M^{lle} LE DOUARAIN)

■

Directeur : FRED MOYSE

Numéro 22

15 Mars 1939

ABONNEMENTS
ANNUELS

Etat Français et
Colonies..... 25 fr
Pays adhérents à
l'Union Postale.... 30 fr.
Autres pays..... 35 fr

SOMMAIRE

EDITORIAL :

De quelques folles politiques, par Jean Cam..... 58

BREIZ :

Les erreurs de la politique française en Bretagne vue par
des Bretons modérés, par Bleo Gwenn 61
Un attentat contre la préfecture de Quimper (à suivre) 64

GROOT-NEDERLAND, (Zuid-Nederland) :

Après l'arrestation de Grammens, les barbouillages continuent. 66
La question du Dr. Martens et la situation politique à Brussel. 67
En marge de la crise politique, par Hektor De Bruyne 69

ZUID-AFRIKA :

Développement du Parti Nationaliste 70
Les élections en Afrique du Sud 71

EIRE :

La manière Celte en Irlande, par Neven 72

CATALUNYA :

Témoignage d'un Catalan, par J. Fabregat 75

IN ENGLISH :

French centralisation, by G. Ar C'hraferig 77
Scottish News 78
Irish News 78

DE QUELQUES FOLLES POLITIQUES

C'est presque un lieu commun de répéter que le problème qui domine aujourd'hui la politique européenne est celui des nationalités. Longtemps on s'est efforcé de le cacher à l'opinion publique et notamment à celle des grands états impérialistes pour lesquels ces problèmes apparaissent, à tort ou à raison, comme particulièrement ennuyeux. Les événements ont fini tout de même par forcer l'attention des peuples malgré les efforts persévérants de certains gouvernements pour en dénaturer le sens. Les absurdités des traités de paix, la faillite de la machine à sauvegarder le statut quo européen qu'était la S. D. N., le meurtre du roi Alexandre, l'Anschluss, et, plus près de nous, l'accord de Munich, les événements de l'Europe Centrale, et les actes de terrorisme qui se répètent jusque dans l'extrême Ouest de notre continent, ont fini par ouvrir les yeux des moins avertis. Il ne peut plus faire de doute à présent que l'Europe s'achemine vers un nouvel équilibre et qu'une immense transformation s'accomplit sous nos yeux. La reconnaissance du droit des peuples, superposés aux droits de l'individu, s'impose comme étant la formule de demain.

Certains grands états cependant continuent à ne pas vouloir le reconnaître et s'obstinent dans une politique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque de compréhension sinon du plus élémentaire bon sens. A cet égard les persécutions dont souffrent parfois les diverses langues des nationalités minoritaires ou le manque d'égards que l'on persiste à leur témoigner nous paraissent fort instructifs. Par contraste l'attitude d'autres grands Etats ne nous apparaîtra que comme plus libérale et plus compréhensible. Nous nous bornerons à faire ressortir quelques exemples de ces deux politiques, aussi diamétralement opposées que la folie l'est du bon sens.

**

On ne saurait trop souligner les inconcevables erreurs politiques commises, par exemple, par le nouveau maître de l'Espagne, le général Franco. Dès qu'il eût conquis le Pays Basque il n'eût rien de plus pressé que d'enlever à la langue basque son titre de deuxième langue officielle et que d'en entreprendre méthodiquement la persécution. Il adopta la même politique lors de son entrée en Catalogne à l'égard du Catalan. Ainsi les deux plus importantes nationalités de la péninsule ibérique se voient désormais privées dans la vie publique de leur habituel moyen d'expression. Il n'est pas jusqu'à l'utilisation du basque et du catalan dans les conversations privées ou les relations commerciales qui ne soit envisagée avec une défaveur marquée.

A peu près au même moment les quelques milliers d'habitants de la

vallée d'Aoste, dont la langue maternelle est le français, se sont vus interdire la publication de leur almanach catholique le *Messenger Valdôtain* qui est devenu, par ordre du gouvernement italien, « Il Messagero Valdostano ». Cette mesure n'est d'ailleurs qu'un des derniers actes d'une politique d'italianisation obstinément poursuivie depuis la réalisation de l'unité italienne. A l'heure actuelle rien de ce qui s'imprime dans les vallées ne paraît plus en français, langue dont l'enseignement est naturellement interdit.

Enfin nous ne citerons que pour mémoire le cas du Gouvernement français qui fait preuve de la même incompréhension. Le breton, le basque, le flamand, le corse, sont résolument écartés de l'enseignement, de l'administration et de la vie publique et une lutte sourde est entreprise contre ces langues allogènes dont la résistance surprend et inquiète le Gouvernement français. En Alsace la place de la langue allemande dans l'enseignement se réduit chaque jour, et les campagnes en faveur de l'introduction des langues maternelles dans les écoles des populations qui les parlent se heurtent à un silence méprisant.

Les faits que nous venons de citer apparaissent comme d'autant plus graves qu'ils ne trouvent pas leur explication dans des raisons d'opportunisme politique. Ils sont de toute évidence inspirés par une idéologie jacobine et centralisatrice. Ils sont la traduction d'une volonté bien déterminée d'assimilation et d'unification. De quel danger veut-on que soit pour l'unité italienne ou pour l'unité française, l'enseignement du français aux quelques milliers de Valdôtains ou celui du basque aux 100.000 Basques de France ? La sagesse politique ne commanderait-elle pas au Général Franco, pour apaiser les esprits et consolider son œuvre de conquête, de reconnaître et de sanctionner les droits du basque et du catalan, auxquels sont si farouchement attachés les peuples qui les parlent ? Il s'agit donc bien de la réalisation d'une idée préconçue, d'une politique bien arrêtée de nivellement et d'assimilation.

On comprend d'autant moins cette politique que d'autres Etats européens, et non des moindres, ont résolument adopté une politique contraire plus conforme au bon sens et à la justice. La langue galloise est enseignée aux habitants du Pays de Galles, et le Gouvernement anglais soumet à cet enseignement même les enfants dont les parents sont anglophones, s'ils habitent dans une région où la langue de la majorité de la population est le gallois. Le gaélique d'Ecosse, parlé par les montagnards des Highlands, a conquis droit de cité dans les écoles, ainsi que le manx, parlé par les quelques milliers d'habitants de l'île de Man. Les droits des langues celtiques sont en Grande-Bretagne, reconnus et sanctionnés. Elles ont leur place à l'école et dans les examens, dans les universités, la presse et les postes de radio.

L'Allemagne enseigne le polonais et le tchèque à ses ressortissants appartenant à ces diverses nationalités. Elle enseigne le danois aux 10.000 Danois qui vivent sur son territoire. Il n'est pas jusqu'aux Serbes de Lusace, qui ne sont guère plus de 3.000, qui ne voient reconnus les droits de leur langue à laquelle une place est faite dans l'enseignement public. Quant aux peuples scandinaves ils ont poussé jusqu'au scrupule ce souci de sauvegarder les idiomes particuliers des populations qu'ils dominent politiquement. Les langues feringiennes, islandaises et esquimaudes, qui ne sont parlées que par quelques milliers d'individus, sont

les premières qui soient enseignées aux enfants dont elles sont la langue maternelle. Enfin le cas de la Suisse est assez universellement connu avec ses quatre langues officielles, depuis l'admission du romanche à ce titre, pour qu'il soit utile d'y insister plus longuement.

*

**

En face d'exemples aussi opposés et de politiques aussi contradictoires vis-à-vis du même problème, on se demande quelle est la raison de ces différences. Pourquoi certains gouvernements mettent-ils leur honneur à enseigner et à sauvegarder les langues particulières de leurs populations allogènes, alors que d'autres ne semblent avoir rien de plus pressé que de les exterminer ? Il n'y a pas plus de danger pour la France à enseigner le breton à 1.200.000 Bas-Bretons que pour l'Allemagne à enseigner le polonais et le tchèque à ses 800.000 Polonais et à ses 8.000.000 de Tchèques. Il n'y a pas plus d'inconvénients pour l'Italie à sauvegarder les vestiges du français dans la vallée d'Aoste, que pour l'Angleterre à sauver les restes du manx dans l'île de Man...

L'aut-il donc conclure qu'en cette matière, comme certains le prétendent, l'esprit méditerranéen et l'esprit nordique s'opposent une fois de plus ? Ce sont, en effet, les pays inspirés par l'idéologie latine qui se distinguent dans cette lutte contre les particularismes culturels. De fait ainsi que le rappelait jadis un des collaborateurs de cette revue, M. Yann Kerbério (1), deux conceptions de l'Etat restent aujourd'hui en présence : l'une, la conception latine, tend à identifier l'Etat avec la Nation, tandis que la seconde, celle de l'Europe du Nord, sépare nettement ces deux éléments. La première estime que l'Etat est la plus parfaite personification de la Nation et qu'il faut dès lors s'efforcer de faire disparaître les différences nationales qui peuvent exister à l'intérieur des frontières d'un même Etat. La seconde, au contraire, loin d'identifier de façon absolue la Nation et l'Etat, tend à les séparer et pense que rien n'empêche que le même Etat, réduit à sa fonction naturelle de simple organisme politique, comprenne plusieurs nations ou patries dont les droits seront respectés.

Il tombe sous le sens que dans l'Europe d'aujourd'hui la conception latine de l'Etat-Nation se trouve dépassée par les faits. Il n'est guère d'Etats modernes qui puissent se vanter d'une unité absolue de langue de religion et de culture. Dans ces conditions s'obstiner à ne pas reconnaître les faits, continuer à refuser aux nationalités minoritaires leurs droits culturels les plus élémentaires, est un véritable défi au bon sens. C'est la persistance de cette folle politique sur notre continent qui multiplie les germes de conflits et rend si difficile la compréhension entre les peuples. Elle rend tout apaisement impossible et provoquera inévitablement, tant qu'elle subsistera, des difficultés intérieures ou internationales. Elle est un véritable encouragement à la violence, une véritable provocation à la révolte. Il appartient aux Gouvernements qu'inspire encore cette idéologie périmée de comprendre la leçon des événements et, tant qu'il en est temps encore, de revenir sur leurs inconcevables erreurs.

JEAN CAM.

(1) Voir le N° 9 de *Peuples et Frontières*, du 15 février 1938.



BREIZ

(Bretagne)

Les erreurs de la politique française en Bretagne vue par des Bretons modérés

Par BLEO-GWENN

Lorsque nous avons rendu compte des débats des procès ayant entraîné la condamnation à de lourdes peines de prison et d'amendes de F. DEBAUVAIS, directeur du Parti National Breton et d'O. MORDREL, rédacteur en chef du journal *Breiz Atao*, organe de ce parti, nous avons souligné la répercussion dans l'opinion bretonne de cette politique de répression employée par le gouvernement français. La conséquence la plus caractéristique de cette politique a été l'émotion qu'elle a soulevée, non seulement parmi les adhérents et les sympathisants du Parti National Breton, mais encore dans les milieux beaucoup plus modérés, voire même hostiles à la propagande et à la doctrine des nationalistes bretons. Le fait que des hommes connus pour leurs tendances régionalistes ou fédéralistes, nullement opposés, au contraire, à l'influence française en Bretagne, comme Loeiz Herrieu, directeur de Dihunamb, Jean Choleau président de la Fédération Régionaliste de Bretagne, P. Laurent, aient tenu à venir témoigner devant le tribunal de Rennes en faveur des inculpés est déjà assez significatif par lui-même. D'autres personnalités bretonnes connues par leurs sentiments loyalistes à l'égard de la France et de son régime, viennent, dans plusieurs articles, de faire également part de leurs appréhensions vis-à-vis de la politique de répression que semble vouloir suivre le Gouvernement français vis-à-vis des patriotes bretons. Ce sont, s'ajoutant aux autres, de nouveaux cris d'alarme que nous tenons à faire connaître à nos lecteurs.

*

**

Morvan MARCHAL, du Comité Breton Fédéraliste, fondateur et ancien directeur du journal *Breiz Atao* vient dans le dernier numéro du « Fédéraliste » de publier un article où il étudie la répercussion que ne pourront manquer d'avoir les actes du Gouvernement français.

Il rappelle d'abord les faits, connus de nos lecteurs, et stigmatise le décret-

loi illégal et anti-démocratique en vertu duquel les patriotes bretons ont pu être condamnés.

« Le texte du décret est vague. Plus vague encore peut-être que celui des fameuses « Lois Scélérates » que le régime traîne depuis quarante ans comme le premier reniement de ses principes. L'imprécision même de ses termes permet, en fait, d'en étendre l'application à l'activité la moins extrémiste, et l'emploi des tribunaux correctionnels comme moyen d'application n'est certes ni courageux, ni équitable. Du temps de Buffet et de Déroulède, au moins, on respectait assez ses adversaires pour leur offrir la Haute-Cour.

« A vrai dire, le système de répression instauré par le Gouvernement manque d'élégance et de franchise. Ce sont là procédés de légistes étroits, de fanatiques de la lettre. Cela possède un furieux arrière-goût, texte et moyens, de jésuitisme et d'inquisition. L'on dirait que leurs auteurs, n'étant pas très sûrs d'avoir les mains nettes, préfèrent de beaucoup l'ombre, l'ombre qui cache bien des choses... ».

Morvan Marchal montre ensuite que la conséquence première des condamnations infligées à Rennes a été l'attentat de Pontivy. Il y voit avec juste raison l'indice du développement d'un état d'esprit inquiétant pour l'avenir.

« Je dis ce que je pense, et ce que je sais, pendant qu'il est peut-être temps, encore. Je souhaite simplement que ces lignes soient lues, et méditées, avant que ne naissent, d'une part ou de l'autre, des gestes irréparables. Les silences, les déformations, les complicités de toute la grande presse, les caricatures insanes ne peuvent rien contre ce que j'avance : lentement, sans doute, mais sûrement, la France est en train de perdre la Bretagne.

« Et les hommes de « Breiz Atao » qui, aujourd'hui rompent délibérément tout lien affectif avec la France ne sont pas les écervelés ou les farceurs qu'une presse plus inepte encore qu'hypocrite veut bien affirmer. Ce sont au contraire, parmi les éléments les plus cultivés, les plus avertis des choses bretonnes, qu'ils se recrutent. Parmi les plus sensibles aussi, les plus prompts à souffrir de l'injustice.

« Car le drame qui commence en ce moment dans les cinq départements bretons est peut-être plus encore un conflit du cœur qu'un heurt politique. »

Le fondateur de Breiz Atao démontre ensuite ce qu'il avance : la meilleure preuve qu'il puisse en donner est l'évolution du mouvement groupé autour de Breiz Atao depuis sa fondation. Il rappelle qu'il a au début dirigé le mouvement aujourd'hui poursuivi et il s'écrie :

« Nous n'étions pas anti-français. Un des premiers articles de Mordrel, si droit et si ardent, portait ce titre, plus mélancolique certes, que révolté : « Ils ne nous comprennent pas ». Vingt ans après, exactement, mes deux anciens camarades sont frappés pour délit d'« antifrançisme ». Pourquoi ? Ne serait-ce pas parce qu'en vingt ans, « ils n'ont pas compris », parce que la France, toute la France est restée sourde aux plus légitimes revendications dont nous nous faisons alors les porte-parole ?

« Ainsi est née en Bretagne, chez certains, chez beaucoup une profonde désaffection de tout ce qui est français. Alors qu'un bon nombre, dont je suis, devant l'injustice faite à notre pays, étendions nos revendications à toutes les patries et faisons du fédéralisme, intra-national et extra-national, la solide doctrine du relèvement de la Bretagne et du Monde, les autres, désormais séparés de nous par la pensée et dans l'action, écoutaient chaque jour un peu plus les rudes et tentantes invites du désespoir. »

Enfin Morvan Marchal conclut en ces termes, profonds de sens et de sincérité :

« A la veille d'une rupture désespérée, que je sens imminente, entre toute

une partie, dévouée à la Bretagne jusqu'au suprême sacrifice, de la jeunesse bretonne, et l'état français, je ne puis, républicain et laïc sans reproche, loyal citoyen de l'Etat français que je crois perfectible, Breton jusqu'aux moelles, taire ma pensée.

« Il est urgent pour Paris d'envisager, avec des yeux dénués de passion, le problème breton.

« Il est urgent d'apporter à la situation actuelle de la Bretagne, — situation indigne de la France et de la République — les réformes les plus justifiées et les plus faciles.

« J'accuse les divers Gouvernements qui se sont succédés en France, depuis plus d'un siècle et demi, d'avoir, au mépris du plus élémentaire droit des peuples, sciemment perpétré la mort de la langue bretonne.

« J'accuse le Gouvernement de Paris de s'être mis en absolue contradiction vis-à-vis des principes dont il se réclame pour sa politique extérieure, en usant de contraintes scolaires sans nombre pour la francisation linguistique de la Bretagne.

« J'accuse le Gouvernement républicain d'avoir, en 1938, rétabli le délit d'opinion, en rendant passible de peines sévères, quelque contestables qu'en puissent être certaines des expressions, le patriotisme local.

« Je demande à la République, que je défends et sers de mon mieux, justice pour mon pays. »

Un autre écrivain et littérateur breton connu, qui signe Jean de la Côte, publie, dans le journal *Dinard Côte d'Emeraude*, un article sur le Fédéralisme et la Bretagne républicaine. Il y fait part des mêmes appréhensions que Morvan Marchal.

« Un décret-loi, dit-il notamment, a été pris, l'an dernier, pour réprimer les menées autonomistes et en vertu de ce décret des poursuites ont été engagées et, des condamnations prononcées en Bretagne, en Corse, en Alsace et ailleurs encore.

« Au lieu de recourir à des mesures de rigueur pour juguler des tendances qu'une trop longue compression finit par exaspérer dans certaines âmes enclines aux révoltes mystiques, ne serait-il pas plus sage et plus politique de prévenir un danger possible en accordant aux particularismes régionaux les légitimes satisfactions qu'ils réclament ?...

« Gouverner, dit-on, c'est prévoir, — et c'est aussi prévenir. — Prévenir le développement éventuel de certaines propagandes inquiétantes, considérées comme incompatibles avec la doctrine de l'unité nationale, par l'application, préventive de ce sage fédéralisme qu'on juge souhaitable, et à juste titre, pour les pays alliés et amis, serait à coup sûr plus opportun et plus expédient que d'avoir à sévir contre des extrémistes qu'il serait souverainement maladroît de transformer, même aux yeux d'une minorité restreinte mais active, en martyrs d'une cause sacrée. »

*
**

On peut mesurer, par ces quelques citations, la gravité des derniers événements auxquels nous venons d'assister en Bretagne. Les actes de répression et les poursuites entamées contre les dirigeants du Parti National Breton n'auront certes pas la conséquence d'étouffer le mouvement qu'ils dirigent. Il est probable qu'ils ne feront que l'exaspérer. Ils apparaissent ainsi comme lourds de menaces pour l'avenir.

Leur répercussion dans l'opinion bretonne sera d'autant plus importante et fâcheuse que parallèlement le pouvoir central ne fait aucun geste ni ne prend aucune mesure qui puisse permettre de lui prêter l'intention de satisfaire les plus modérées et les plus légitimes revendications de la Bretagne.

Un attentat contre la Préfecture de Quimper

Le 18 décembre dernier, la société secrète *Gwenn-ha-Du* avait détruit à la dynamite un monument public élevé à Pontivy à la gloire de l'unité française. C'était sa réponse à la condamnation qui avait été prononcée la veille à Rennes contre les chefs du *Parti National Breton*, Debauvais et Mordrel.

Il y a quelques jours, le 27 février, *Gwenn-ha-Du* vient de perpétrer un second attentat, cette fois contre un édifice administratif, la Préfecture du département du Finistère, à Quimper. Une forte bombe, déposée dans un des soupiraux de l'immeuble, fit explosion à 3. h. 40 du matin, entraînant des dégâts matériels importants.

Les Dégats

La *Dépêche de Brest* les décrit en ces termes :

L'explosion s'est produite juste à la mitoyenneté des deux bâtiments (l'ancien et le nouveau) dans le dernier soupirail de l'immeuble neuf... La bombe avait été introduite entre les barreaux de fer et le grillage intérieur... l'explosion a projeté les barreaux de l'autre côté de la rue... Du sous-sol aux combles, dans le petit hôtel et dans la partie droite du grand bâtiment, il n'existe plus de carreaux aux fenêtres...

L'*Ouest-Eclair* les précise comme suit :

« Dans la conciergerie qui a particulièrement souffert, la porte de communication avec la salle du chauffage central a été complètement démolie. Dans la même pièce, les boiseries sont arrachées, toute la vaisselle brisée... La salle des Commissions des travaux publics et la salle du Président du Conseil Général, qui se trouve juste au dessus de la salle de chauffe ont eu leurs volets de fer forcés, leurs vitres brisées. Sur les tables dont le bois a joué, les encriers ont été retournés et l'encre a giclé jusque sur les abat-jours des lampes du plafond... De nombreuses serrures ont été détériorées. Les pendants et garnitures de cheminées elles-mêmes, ont souffert... Quant aux dégâts causés dans le voisinage, ils se résument à des bris de vitres. L'Hôtel de l'Épée, la maison de la Banque Loyer, la Civette et plusieurs autres maisons ont été atteintes... »

Il n'y eût aucune victime à déplorer.

Le communiqué

Comme d'habitude, *Gwenn-ha-Du* a revendiqué la responsabilité de son acte, qu'on peut interpréter comme une protestation contre la seconde condamnation de Debauvais et Mordrel par la Cour d'Appel de Rennes, en date du 15 février.

Il a adressé le communiqué suivant à la presse, dont voici la traduction :

« Malgré sa volonté nettement exprimée le peuple breton se voit toujours refuser l'enseignement de sa langue dans ses écoles.

« Par son jugement du 15 février la France a montré qu'elle entendait poursuivre sa politique de brutale répression vis-à-vis des aspirations bretonnes.

« Notre action contre sa préfecture de Vannes est la réponse de la vraie Bretagne.

PAR ORDRE : GWENN-HA-DU. »

On s'est étonné de lire *Vannes* au lieu de *Quimper*. Erreur de dactylo ? Changement de plan de dernière heure ? Ruse de guerre ? — On l'ignore.

L'action de la police, la prime de 5.000 francs

Dans la semaine qui avait suivi la condamnation du 15 février, les monuments publics avaient été l'objet d'une garde rigoureuse...et coûteuse pour les deniers publics. *Gwenn-ha-Du* attendit que cette garde fut levée pour intervenir. Si bien que la police, malgré sa diligence, ne parvint à rassembler aucun indice sur les coupables. Il semble que les milieux bretons ayant été frappés de mutisme, elle ait désespéré de trouver la bonne piste par des méthodes d'investigation normale. Empruntant ses méthodes à la police anglaise du temps où elle opérait en Irlande, elle a mis la tête de *Gwenn-ha-Du* à prix en ces termes :

« UNE PRIME DE 5.000 FRANCS SERA DONNÉE A LA PERSONNE DONT LES RENSEIGNEMENTS AURONT PERMIS DE RETROUVER LES AUTEURS DE L'EXPLOSION SURVENUE LE 27 FEVRIER A LA PREFECTURE DE QUIMPER. LA DISCRETION LA PLUS ABSOLUE SERA OBSERVÉE. »

Cette notice en dit long sur l'atmosphère de solidarité morale qui se forme en Bretagne autour du « terrorisme symbolique » de *Gwenn-ha-Du* si conforme au caractère breton et au génie de la race celtique en général.

Mais la prime de la délation n'ayant rien donné, — et c'est assez naturel dans un pays comme le nôtre où les traîtres ne sont pas pardonnés, — elle a entrepris une série de perquisitions dans les milieux activistes bretons, dont nous aurons l'occasion de reparler.

Commentaires de la presse

Le gouvernement de Paris lança de suite le mot d'ordre de faire le silence sur cette affaire, si gênante pour la bonne renommée de la France libérale dans le monde. Cependant tous les journaux relatèrent les faits et, chose remarquable, on put trouver à côté des basses injures habituelles, quelques essais de compréhension. Citons en exemple ces quelques lignes extraites d'un article d'Auguste Dupouy, dans la *Dépêche de Brest*, qui après avoir suggéré l'idée que les terroristes irlandais emploient « la méthode bretonne », conclut :

« Il serait excessif de vouloir donner de pareils dégâts pour une aimable espièglerie et le type même des jeux innocents. Si nos terroristes sont peut-être surtout des humoristes, on a le droit de peu goûter un humour aussi fracassant et coûteux. Mais ils peuvent montrer leurs mains : pas une tâche de sang ne se mêle à la poudre qui les noircit. »

La presse nationaliste bretonne s'attache surtout à rechercher les responsabilités premières.

« La violence a répondu à l'arbitraire, annonce Breiz Atao, les vrais coupables sont à Paris ! ».

Il continue :

« ...La police cherche les coupables. Elle fait fausse route en espérant les trouver en Bretagne. Les coupables sont à Paris au banc du Gouvernement. Voici quarante ans que les gens raisonnables demandent d'une manière raisonnable à l'Etat français de laisser un tout petit peu respirer la Bretagne... »

« ... Quel résultat a obtenu cette attitude loyaliste et « patriotique » des Bretons ? Des bonnes paroles, des protestations d'amitié, mais rien d'autre. Vingt ans après le triomphe du Droit et de la Liberté, la langue de nos pères reste strictement interdite dans nos écoles et dans toute la vie publique, la terrible machine des administrations centralisées continue à écraser notre race, à la niveler, à la dénaturer. On dirait que, dans ce pays que nous aimons de tout notre être, la France, la noble France, n'a qu'un but : faire disparaître le peuple qui l'habite par tous les moyens : guerre au celtisme, déracinement paysan, tuberculose, alcoolisme, démoralisation ; pas une loi, pas un décret nouveau qui ne dissocie un peu plus la famille bretonne, ne désorganise un peu plus l'économie bretonne. C'est un lent et poignant étranglement... »

(A suivre.)



GROOT-NEDERLAND

(Pays-Bas)

ZUID-NEDERLAND

(Pays-Bas du Sud)

Après l'arrestation de Grammens les barbouillages continuent

On sait qu'ayant accordé au gouvernement belge un délai de 6 mois pour faire disparaître de Flandre, conformément à la loi linguistique, les inscriptions françaises et bilingues, Florimond Grammens décida il y a quelques semaines de reprendre la lutte, le délai s'étant écoulé sans résultats notables. A la suite de sa première expédition d'épuration, ayant barbouillé ou fait disparaître de nombreuses plaques indicatrices ou affiches qui n'étaient pas rédigées exclusivement en néerlandais, Grammens a été incarcéré à la prison d'Audenaerde.

Ayant appris cette arrestation quelques centaines d'étudiants flamands des Universités de Gand et de Louvain se portèrent le 28 Janvier à l'assaut du Palais de Justice d'Audenaerde dans l'espoir de délivrer le « Man de Daad » (l'homme qui agit). Après une sérieuse bagarre force resta cependant aux gendarmes qui depuis lors occupent en permanence le Palais de Justice. L'arrestation de Grammens n'a cependant pas découragé ses disciples qui continuent dans tout le plat pays le travail qu'il avait entrepris. Citons rapidement ci-dessous par ordre chronologique quelques-unes des manifestations qui ont marqué le mois de février :

Le 5 février à Anvers, un meeting tumultueux réclame la mise en liberté de Grammens. A l'issue de la réunion un groupe de manifestants monte dans un tram et brise à coups de marteau les plaques bilingues. La police sut ainsi que ces nettoyeurs s'appelaient Aug. Borms, le député Leuridan ; les avocats Lagrou et Dillen ; le D^r Muyelle et Jan Van Hoogton. Ces personnalités furent arrêtées, jusqu'au soir.

Le même jour, après-midi, une douzaine de jeunes gens prenaient d'assaut une autre voiture de tramway pour rééditer l'opération de « désinfection ».

Enfin, des étudiants furent surpris par une ronde de police en train de nettoyer des plaques indicatrices de rues.

Dans la nuit du 4 au 5 février, une douzaine d'hommes, arrivés en automobiles, procédèrent au barbouillage des plaques à Ruysbroeck. Le 5 février, dans l'après-midi, nouveau nettoyage. Ces volontaires ont été conduits au juge d'instruction.

Profitant de l'ombre complice, dans la nuit du 7 au 8 février, à Gand, d'autres Flamands lancèrent contre la façade de la maison du bourgmestre des coquilles d'œuf remplies d'émail jaune. De nombreuses plaques ont été barbouillées aux environs de la porte de Courtrai.

La même nuit à Dochool, des affichettes, représentant la tête de Grammens, ont été placardées. Plaques barbouillées, comme de juste.

La même nuit toujours à Termonde, inscription à la chaux sur la porte du collège et sur l'immeuble du sénateur de Vos.

La nuit du 8 au 9 février, des étudiants de Louvain arrivent en autobus à Tirlement. Ils sont munis de marteaux à long manche. Résultat : bris de plaques bilingues. Trente-cinq arrestations et nuit blanche au commissariat.

Dans la nuit du 11 au 12, à Ostende, entreprise générale de destruction des plaques de rues. Travail efficace : trente plaques jonchent les trottoirs de leurs tristes débris. Le dimanche 12, dans la matinée, trois équipes opéraient encore. Un passant voulut intervenir. Mal lui en prit. Son crâne connut le contact douloureux d'un poing solide.

Le 12 février, à Anvers, le Dr Wuyte et son ami Aug. Borms se sont remis à détruire les plaques bilingues d'un tram.

Le même jour, à Lembecq-lez-hal, démolition d'une série de plaques de rue. Même traitement infligé aux inscriptions françaises à l'école communale. Cinq arrestations.

Le 13 février, à Gand, des jeunes gens expurgent une voiture de tramway de ses inscriptions bilingues. Arrestations.

Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de dire que ce tableau de chasse est complet. Tel quel, cependant, il suffit à prouver que nonobstant l'incarcération de Grammens, et peut-être à cause d'elle, l'ardeur ne faiblit pas.

La question du D^r Martens et la situation politique à Brussel

BRUSSEL. — Depuis deux mois la presse de Belgique, tant française que flamande est en révolution au sujet de l'élection du D^r Martens à la *Vlaamsche Academie voor Geneeskunde* (Académie Flamande de Médecine). Depuis près d'un mois (à l'heure où cet article est écrit) la Belgique se trouve pour ainsi dire sans Gouvernement, un Cabinet tombant après l'autre. Après la chute de Spaak vint l'échec de Jaspar, puis la tentative de Pierlot qui tomba lui-même au bout de quelques jours. Maintenant Soudan s'efforce de reformer le Ministère et chacun a l'impression de se trouver devant des hommes s'efforçant de résoudre une fois de plus la quadrature du cercle.

Avant d'émettre notre opinion sur la crise actuelle parlons un peu de notre héros. Le D^r Adriaan Martens pratiquait avant la guerre la médecine à Deinze après de sérieuses études à l'Université de Gand. Pendant la guerre, quand fut ouverte l'Université flamande de Gand, le D^r A. Martens fut nommé professeur au cours de pathologie interne. En octobre 1916 il devint secrétaire de la Faculté de Médecine. En février 1917 il prit place dans le Conseil des Flandres (Raad van Vlaanderen) qui était dirigé par le D^r A. Borms et dont le but était de préparer l'autonomie de la Flandre une fois la guerre finie. Pour écarter

toute équivoque au sujet de ce *Raad van Vlaanderen* qui, après la guerre, fut tant honni, précisons qu'il travailla dans le même esprit et sur des bases semblables à celles de ces Comités qui, en Tchéco-Slovaquie sous la direction de Masaryk et en Pologne sous celle de Pilsudski préparaient la libération de leurs patries du joug de l'occupant. Masaryk et Pilsudski ayant combattu les Empires centraux vaincus, furent hissés sur un piédestal et donnés comme modèle de patriotisme au monde. Il n'en fut pas de même des membres du Raad van Vlaanderen qui, accusés de haute trahison après la victoire des Alliés furent condamnés à mort. Martens gagna la Hollande et s'installa à Middelburg dans l'île de Walcheren où ses incomparables qualités de diagnosticien lui créèrent une popularité méritée. De nombreuses années après la guerre, le Gouvernement belge vota l'amnistie et Martens revint à Deynze. Il se fit un grand renom dans les cercles médicaux et quand le roi Léopold III nomma les membres de la nouvelle Académie flamande de médecine, Martens se trouvait parmi eux.

Cette nomination qui fut proposée au Roi par le Ministère Spaak souleva un tollé général dans les cercles anti-flamands. En janvier, Bruxelles fut le théâtre de grandes manifestations organisées par les diverses sociétés d'anciens combattants wallons et Bruxellois. La presse française jeta feu et flamme, à quoi répondit la presse flamande. Les anciens combattants flamands (V. O. S.) se solidariserent avec Martens. Le Premier Ministre Spaak posa la question de confiance au Parlement. Les députés se séparèrent en deux camps, Flamands et Anti-flamands. Cette unanimité se réalisa au dessus des partis traditionnels et c'est la première fois que la solidarité flamande se manifesta d'une manière si absolue. Car, ne nous méprenons pas. Au delà du cas particulier du Dr. Martens, c'est tout le problème flamand qui se trouve posé à nouveau avec une force accrue et l'on parle dans tous les milieux, non seulement de la nomination du Dr. Martens, mais également du projet d'autonomie culturelle des deux régions du pays, d'autonomie administrative et fédéralisme. Notons même que les projets de fédéralisme ont de chauds partisans parmi les dirigeants wallons qui commencent à comprendre que le mouvement de renaissance nationale en Flandre est irrésistible et deviendra rapidement un grand danger pour la partie wallonne du pays dont la natalité est déficiente.

Pour en revenir à l'affaire Martens proprement dite, bien que le Ministère Spaak eut obtenu la majorité au Parlement, la démission des ministres libéraux (le parti libéral est en majorité anti-flamand) provoqua son effondrement.

Une des conséquences de l'affaire Martens a été la démission des leaders flamands du parti rexiste de Léon Degrelle, ce qui a contribué à rejeter ce parti autrefois allié au V. N. V. dans l'opposition anti-flamande.

Depuis, l'opposition des deux parties du pays reste acharnée et irréductible et une solution donnant satisfaction aux deux groupes nationaux est impossible. Même si une solution batarde pouvait être trouvée pour le cas du Dr. Martens, (démission ou révocation), il n'en resterait pas moins que le véritable problème qui est la séparation culturelle de la Flandre et de la Wallonie aboutissant rapidement à un système fédéraliste, reste entier, et devra tôt ou tard être résolu à l'avantage de la Flandre qui, de plus en plus, s'affirme par son sentiment national et son importance numérique.

M.

EN MARGE DE LA CRISE POLITIQUE

La nomination d'un ancien membre du « Conseil des Flandres », le Dr. Martens, comme membre fondateur de l'Académie royale flamande de Médecine, provoqua la retraite des ministres libéraux et fut le point de départ de la crise actuelle qui aboutit le 6 mars à la dissolution du Parlement. L'occasion est donc insignifiante mais fournit, par paradoxe, la preuve même de la nature fondamentale des difficultés. D'ailleurs le stade Martens était bientôt dépassé, et ce qui prime à présent, c'est une question de régime et de nationalité.

On nous permettra de ne pas insister cette fois sur les motifs qui déterminent le point de vue des nationalistes thiois intransigeants et radicaux. Laissons aussi ce que les fédéralistes V. N. V., Nieuw Vlaanderen, l'action Wallonne) disent des événements récents.

Ce qui nous paraît essentiel, c'est la divergence des opinions et l'excitation qui se sont manifestées dans les partis qui rejettent toute idée séparatiste, mais dont, néanmoins, l'aile française (wallonne) a pris une attitude nettement opposée à celle de l'aile néerlandaise (dite « flamande »).

La mentalité de celle-ci se dégage d'une note qui a été rédigée par les députés catholiques Van Cauwelaert, Verbist, Orban, Maes, et les socialistes Huysmans, Vermeylen, Eekelers, Anseele, lors d'une « conspiration » à Anvers (12 février).

Résumons :

Les faits de guerre (l'activisme) ont provoqué des jugements. Ces jugements ont été exécutés par des peines de détention (Borms, Dosfel, Wies Moens, etc...), de paiement d'amendes, ou par l'exil volontaire (Dr. Martens, W. De Vreese, Speleers, etc...) En beaucoup de cas les jugements rendus étaient discutables tant au point de vue de leur sévérité que de leur justice immanente. Ces délits politiques ne peuvent être séparés de leur fondement idéologique. Les Flamands ont estimé qu'il n'y avait plus de raison de donner des suites à ces faits de guerre car l'activisme n'a été que la conséquence d'un siècle d'oppression de la Flandre. Cette conscience est d'autant plus vivante, qu'aujourd'hui encore, les Flamands sont les victimes de la non-observation systématique des lois qui avaient été adoptées pour remédier à leurs griefs les plus évidents (le cas Grammens). A la fin, les députés *catholiques et socialistes* se prononcent pour l'autonomie culturelle et, en particulier, pour la division du département de l'Instruction publique en deux sections.

Quant aux *libéraux*, W. Janssens eut le cran de dire à ses collègues (5 mars) que la majorité des libéraux flamands de moins de 40 ans sont solidaires de Martens.

Passons ensuite en revue l'opinion publique dans la partie française de la Belgique.

« L'activisme fut suscité et provoqué par l'Allemagne pour servir sa politique, et les mauvais Flamands qui l'ont pratiqué n'ont été que les instruments parfaitement conscients de l'Allemagne, payés par elle à cette fin ; l'opinion flamande réelle ne peut jamais pardonner aux traitres, malgré l'amnistie. Le peuple flamand parle des patois qui s'avèrent indéracinables et dont il n'est peut-être pas utile qu'ils disparaissent. La bourgeoisie flamande parle également ces patois, mais se sert en outre du français dans ses relations mondaines et économiques de même que dans sa vie privée. Nous ne pouvons souscrire à la division du département de l'Instruction publique, qui instaurerait, en fait un régime séparatiste ».

Il va sans dire que nous ne pouvons nous déclarer d'accord, ni avec les Wallons qui font preuve, une fois de plus, d'une ignorance ahurissante, ni avec Van Cauwelaert, Huysmans et consorts qui, dans leur flammantisme borné, nient les réalités naturelles néerlandaises, notamment l'existence du peuple

thois, actuellement déchiré sur trois territoires : le Royaume des Pays-Bas, la Belgique et la France.

En tous cas, même les partis pour lesquels l'hypothèse belge était jusqu'ici inattaquable souffrent d'un manque de cohésion, ce qui pourrait être le prélude d'une décentralisation culturelle et administrative.

A toutes ces difficultés vient s'ajouter un mécontentement croissant à cause des tergiversations et de l'absence de résultats pratiques dans le domaine de la politique financière et sociale.

Nous ne croyons pas que les nouvelles élections, qui seront entièrement sous le signe d'une lutte entre deux nationalités, donneront des résultats décisifs.

Les spécialistes ont accordé la plus grande attention à la lettre que le roi Léopold III adressa à M. Pierlot, Premier Ministre. Quand nous soupesons la signification de chaque mot, nous avons l'impression d'assister à la première passe d'arme d'une démocratie parlementaire assez dégénérée et d'un Souverain à aspirations autoritaires.

Léopold III aura-t-il l'envergure nécessaire pour trancher, une fois pour toute la question des nationalités ? L'opposition qu'il rencontrerait de part et d'autre serait si vive que son succès nous semble fort aléatoire.

HEKTOR DE BRUYNE.

ZUID - AFRIKA

(Afrique du Sud)

Développement du Parti Nationaliste

Depuis les élections de Mai 1938 pour le Parlement de l'Union Sud-africaine, le Parti Nationaliste du Dr. Malan représente environ 30 % du total des voix et, plus précisément, environ la moitié des voix des Sud-Africains d'origine néerlandaise. Par suite des difficultés qui s'élèvent au sein du Parti gouvernemental d'Herzog et de Smuts sur la question du drapeau de l'Union et de l'hymne national, et également au sujet de problème de neutralité dans le cas où l'Angleterre entrerait en guerre, les Nationalistes obtinrent au moment des élections un gain très sensible de suffrages.

Cependant la commémoration grandiose et émouvante du « Eeufees » (grande émigration), en décembre dernier fut en premier lieu le motif de la renaissance de la vie nationale Sud-africaine et le Parti Nationaliste en recueillit le plus grand bénéfice. Actuellement, même dans le Parti de coalition gouvernemental, on compte de nombreux suffrages en faveur d'une collaboration avec les nationalistes.

Au cours du dernier mois, le Parti du Dr. Malan devait encore enregistrer des gains sérieux. Une dizaine de membres influents du Parti travailliste (Arbeiderspartij) proclamèrent un manifeste dans lequel ils déclaraient se joindre au Parti Nationaliste, étant persuadés pouvoir plus efficacement lutter dans ce parti pour les principes qui, autrefois, les amenèrent à se joindre au Parti travailliste.

D'après eux, le Parti travailliste qui compte dans ses rangs tant d'Africaners et d'Anglais est trop engagé dans le sillage de la Grande-Bretagne et sous couleur d'internationalisme néglige trop les questions nationales, ce qui constitue une

menace de dénationalisation pour les Sud-Africains néerlandais. Il est d'ores et déjà certains que de nombreux membres du Parti travailliste suivront ces chefs de file, ce qui aura, comme conséquence, de renforcer considérablement la situation du Parti Nationaliste dans les villes.

Ajoutons aussi que le leader du groupe nationaliste dénommé « Chemises grises » est passé avec tous ses adhérents dans le Parti du Dr. Malan.

En ce qui concerne le parti de coalition d'Herzog et de Smuts (parti gouvernemental), celui-ci ne se trouve pas seulement menacé dangereusement du côté nationaliste. Egalement du côté anglais on commence à critiquer sérieusement sa trop grande circonspection. La situation du gouvernement de l'Union est loin d'être digne d'envie. De quelque côté qu'il penche il est assuré de se heurter à une sérieuse résistance de l'autre côté. Aussi il est certain que le parti gouvernemental perdra ses suffrages qui iront grossir les rangs de ses adversaires. Du côté anglais, le Colonel Stallard, leader du Dominion-Party, espère aussi tirer le plus d'avantage possible de cette situation. Les élections qui ont eu lieu le 22 février, dans le district de Pretoria donneront peut-être une image nette de la carte politique.

Les élections en Afrique du Sud

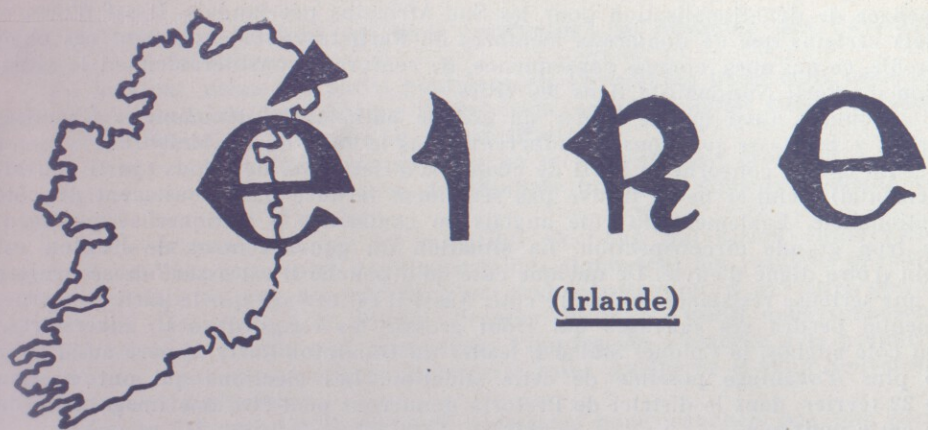
Les récentes élections qui ont eu lieu en Afrique du Sud ont fort peu modifié la situation respective des partis en présence. Le parti du gouvernement, ou *United Party*, a obtenu une majorité de 72 voix sur l'ensemble des autres partis. Les résultats définitifs se répartissent ainsi qu'il suit :

United Party	: 111 élus au lieu de 117 dans la dernière législature.
Nationalistes	: 27 au lieu de 20.
Dominion Party	: 8 au lieu de 5.
Travaillistes	: 3 au lieu de 4.
Divers	: 1 au lieu de 4.

Le présent gouvernement fut formé en 1933, quand la majorité du Parti Nationaliste, sous la direction du général Herzog le premier ministre, s'unifia avec l'opposition officielle : *Le South African Party*, du général Smuth, pour former le *United Party*. Un groupe de dissidents de l'ancien parti nationaliste, sous la direction du Dr. D. F. Malan, ancien ministre de l'Intérieur, refusa de suivre le général Herzog dans la formation de l'*United Party*, et devint l'opposition officielle sous le nom de *Nationalistes*.

Le bloc parlementaire, sur lequel est basé le *United Party*, demande le maintien des relations actuelles entre l'Afrique du Sud et l'Empire Britannique, mais s'oppose à toute minimisation de l'indépendance dont jouit actuellement le Dominion de l'Afrique du Sud et à l'adoption de toute obligation internationale qui pourrait diminuer cette indépendance. C'est le parti qui a été à l'origine de la loi constitutionnelle de 1934, qui a établi la souveraineté de l'Union Sud-Africaine sur des bases légales.

Les Nationalistes vont plus loin que l'*United Party* et réclament l'élargissement de l'indépendance économique et politique de l'Union par la formation d'une République indépendante. Quand au Dominion Party, il est formé des membres qui quittèrent le *South African Party* lors de l'élaboration de la constitution de 1934 et qui demandent le maintien de la coopération avec l'Empire Britannique.



LA MANIERE CELTE

Nos lecteurs savent que l'Irlande n'est pas entièrement sous l'autorité du Gouvernement de Dublin. Sous prétexte de préserver les intérêts d'une minorité protestante autour de Belfast, l'Angleterre, lors du traité de 1922, effectua la « partition » de l'Irlande en séparant les six Comtés du Nord-Est de l'île. Ces six Comtés, comprenant une forte minorité de nationalistes irlandais, se virent pourvus d'une ombre de Gouvernement siégeant à Belfast, mais ils sont en réalité gouvernés par les Anglais. Les nationalistes irlandais n'ont jamais pu admettre cette partition de l'Irlande. Ce fut une des principales causes qui dressèrent les Républicains contre les partisans du traité et provoquèrent la guerre civile de 1922. Battus sur le terrain militaire, les Républicains finirent par triompher sur le terrain électoral lorsque l'actuel Gouvernement De Valera vint au pouvoir il y a quelques années.

**

Sans doute pour rassurer les Anglais et leurs amis, M. de Valera s'était converti aux méthodes démocratiques. Dans le but avoué d'abolir la partition il s'employa à rassurer les Anglais : Il mit fin aux différends économiques anglo-irlandais ; il fit déclarer illégale l'armée républicaine irlandaise qui s'était reconstituée ; il laissa enfin entendre que la réunion des six Comtés au reste de l'Irlande marquerait le début d'une étroite alliance anglo-irlandaise. Là il se heurte à un mur : L'Angleterre accepte bien volontiers tous les gages que lui offre M. de Valera, mais elle entend surtout conserver son pied-à-terre en Irlande. A chacune des démarches, elle répond vertueusement : « Nous ne pouvons pas aller à l'encontre de la volonté du peuple des Six-Comtés ; voyez les résultats des élections : ce peuple désire maintenir la partition ». A quoi le Gouvernement De Valera répond que ces élections se font sous la pression anglaise par l'intermédiaire de la « clique » anglicisée de Belfast et que, sans l'appui anglais, cette clique ne pourrait se maintenir. L'Angleterre proteste de sa pureté, de sa neutralité, de son attachement aux méthodes démocratiques, et les choses en restent là.

**

Mais il y a l'armée républicaine qui s'est reconstituée depuis sa défaite

militaire, tant dans l'Eire que dans les six Comtés du Nord-Est ; elle recrute aussi un bon nombre de ses adhérents parmi les nombreux Irlandais qui habitent l'Angleterre, et notamment Liverpool, Manchester et Londres. Illégale dans l'Eire, elle l'est à plus forte raison dans les six Comtés et en Angleterre. Elle a donc dû se réorganiser en armée secrète du type celtique le plus caractérisé.

Jusqu'à ces derniers mois elle s'occupait à entretenir le bon moral de ses soldats par des exercices intermittents de destruction, principalement dirigés contre les monuments et les statues qui rappellent la domination anglaise en Irlande. Tout comme sa sœur bretonne Gwenn-ha-Du, elle mit toujours en défaut les fins limiers des différentes polices.

Naturellement adversaire de la partition, elle la combattit à sa façon en faisant sauter les postes de douane qui jalonnent la frontière des six Comtés. Il y eut des morts. Le Gouvernement de Belfast, excédé par l'activité de l'armée républicaine et par l'impuissance de sa police, se décida à effectuer une grande répression d'intimidation. En décembre dernier il fit procéder à l'arrestation de 34 personnes plus ou moins soupçonnées de faire partie de l'armée républicaine et les conserva en prison par simple mesure de sûreté. Cette illégalité suscita les protestations de nombreuses personnes, et même de beaucoup d'Anglais légalistes. Comme d'habitude en pays celtiques, la répression n'arrangea pas les choses. La situation devint si troublée que les Souverains britanniques renoncèrent même à leur voyage annoncé à Belfast, par crainte d'incidents.

**

L'armée républicaine pensa que le moment était venu de frapper un grand coup contre la partition. Négligeant avec juste raison l'ombre de Gouvernement qui siège à Belfast, elle s'adressa directement à l'Angleterre, seule responsable de la création et du maintien de la partition. Le 12 janvier dernier elle adressait un ultimatum au ministre anglais Lord Halifax, lui accordant quatre jours pour rappeler toutes les troupes anglaises des six Comtés faute de quoi l'Angleterre même serait soumise à une série d'attentats. Comme dans tout bon pays soi-disant démocratique, la presse ne parla pas de l'ultimatum : il y a tellement de chiens écrasés, de matches de football, d'histoires de Hollywood, de crimes bien tressaillants et d'enfances bien pitoyables, qui sont un tellement meilleur opium pour le peuple ! Au jour dit, le 16 janvier, éclataient les premières bombes, accompagnées d'une proclamation que la presse tenta d'abord d'étouffer, mais en vain. La cheddite (pour nous, Bretons, c'est la kemperite...) avait encore une fois vaincu la conspiration du silence. Depuis lors il ne se passe guère trois jours qu'on ne signale un nouvel attentat terroriste irlandais dans quelque une des grandes villes anglaises. Le texte de l'ultimatum à Lord Halifax, qu'il ne servait à rien de cacher désormais, fut divulgué le 5 février.

**

Si nous en croyons les journaux, les attentats irlandais s'effectuent au moyen de bombes de... kemperite pour les attentats explosifs, et d'autre chose, probablement une thermite, pour les attentats incendiaires. La mise de feu se fait par un système d'horlogerie rudimentaire, probablement un simple réveil fermant un circuit électrique ; ce système serait défectueux car plusieurs bombes ont été retrouvées dans lesquelles la mise de feu n'a pas fonctionné. L'emploi d'un système d'horlogerie offre de grands avantages en ce qu'il permet aux exécutants de prendre le large longtemps avant que la bombe ne produise son effet ; par contre, les exécutants ne peuvent pas surveiller l'effet de leur ouvrage, ne peuvent pas savoir s'il n'y aura pas de passants, s'il risque d'y avoir des morts et des blessés. De fait il y en a — mais les exécutants ne cherchent pas à éviter cela puisqu'après tout, ils ne sont pas en Irlande, et que cela ne fait que quelques Anglais de moins.

Les destructions explosives visent surtout les centrales électriques, les pylones de distribution d'énergie, les réservoirs d'eau, les voies ferrées ; ce sont des destructions « militaires » dont l'effet vient s'ajouter au trouble produit par l'explosion elle-même. Une bombe, dans une valise, éclatant dans la consigne d'une gare ou dans une station de métro aux heures d'affluence produit un grand effet de panique ; ils l'ont plusieurs fois utilisé. Enfin les bombes incendiaires sont le plus fréquemment utilisées contre les grands magasins. La recherche de l'effet est très scientifique. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que le peuple anglais de Londres, Liverpool et Manchester principalement, éprouve une véritable terreur des Irlandais. Même les ministres et la famille royale. La presse s'évertue à étouffer ces affaires pour que la panique ne se généralise pas trop ; mais des milliers de policiers sont mobilisés jour et nuit. On suspecte et on perquisitionne tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent avoir quelque chose d'irlandais. Sous divers prétextes (détention d'explosifs, etc...) la police a arrêté une bonne douzaine de personnes, presque tous des jeunes gens entre 18 et 25 ans, mais il semble qu'elle avoue elle-même que les personnes arrêtées ne sont pour rien (qu'on puisse prouver tout au moins) dans les attentats.

**

La note comique a été donnée par la police de Belfast ; celle-ci a annoncé à grand tam-tam qu'elle avait communiqué à Scotland Yard la liste des coupables et des attentats faits et à faire, liste trouvée sur un suspect arrêté par elle. Il était déjà bien curieux qu'un suspect conservât une telle liste par devers lui ; et l'on attend toujours l'arrestation de la charretée des coupables... Encore un bobard policier sans aucun doute. La note courageuse a été donnée par le fils Chamberlain. Cet éminent jeune homme, dit *Paris-Soir* — qui par ailleurs nous le présente en photo fâcheusement désavantageuse par son type physique — est réveillé par l'explosion d'une bombe à l'extérieur d'un hôtel de Tralee où il passait la nuit. Moins de vingt-quatre heures après il avait traversé l'Irlande, la mer du même nom, et se réfugiait dare-dare dans le giron de la vieille Angleterre.

Et les choses en sont là.

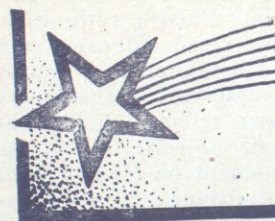
**

Nous apprenons, en dernière heure, que le 10 mars, la Cour d'Assises a condamné 6 Irlandais et une jeune fille irlandaise à 121 années de prison, sans que la preuve de leur participation aux attentats ait été faite.

Cette exceptionnelle sévérité n'a pas arrêté l'I. R. A.

Deux jours après le verdict, les attentats reprenaient.

NEVEN.



CATALUNYA

(Catalogne)

Témoignage d'un Catalan

PAR J. FABREGAT.

Après l'envahissement et la conquête du Pays Basque, l'envahissement et la conquête de la Catalogne par les troupes du général Franco, va poser dans la péninsule ibérique un deuxième problème de nationalité : celui de la nationalité catalane. Ceux qui, dans l'Europe entière, exaltent les nationalistes ou les républicains espagnols selon leurs préférences idéologiques, ont tendance à ne considérer la conquête de la Catalogne que comme un épisode, heureux ou malheureux, de la guerre civile. Tous, ou presque, oublient que la Catalogne n'est pas l'Espagne, que le peuple catalan n'est pas le peuple espagnol et que dans la « Generalidad de Catalunya » comme au « Pays Basque Autonome » le problème de la guerre ne se posait pas sous le même angle.

**

Il faut se souvenir que la vie politique de la Catalogne, depuis plus d'un demi siècle, a été dominée par la lutte de son peuple en faveur de l'obtention d'un statut d'autonomie capable d'assurer la liberté et la sauvegarde des droits catalans. Plusieurs générations de patriotes, dont le plus célèbre fut le colonel Macia, se sont voués à cette lutte, y donnant le meilleur d'eux-mêmes, sacrifiant leur liberté et leur vie. La monarchie et la dictature espagnole, avant leur chute, se défendirent contre ces tendances par l'exil, l'emprisonnement, la répression armée et la dictature. Ce ne fut qu'en 1932 que la Catalogne réussit à obtenir la reconnaissance, par la République espagnole naissante, de son statut d'autonomie et la création de la Généralité de Catalogne, garantissant efficacement les libertés de son peuple.

Malgré des vicissitudes diverses, c'est l'esprit national qui continuait à dominer en Catalogne lorsqu'éclata la guerre civile espagnole. Le choix des Catalans ne pouvait évidemment se porter sur les nationalistes espagnols qui représentaient par excellence l'unification et la centralisation, et pouvaient être considérés sur ce point comme les héritiers et les continuateurs de la monarchie. Les Catalans cependant ne surent pas, comme les Basques, suffisamment assurer au cours de la lutte la prédominance de leur conception nationale. Communistes et anarchistes s'emparèrent à Barcelone des rênes du pouvoir. Des luttes sanglantes, dont les détails sont encore mal connus, opposèrent les tenants des doctrines extrémistes et les nationalistes catalans, et il est probable que ces derniers se virent la plupart du temps dominés par l'une ou l'autre des tendances idéologiques, d'importation étrangère, très lointaines de leur véritable idéal. Il semble qu'on chercha surtout à utiliser les Catalans pour la défense exclusive de la République espagnole, en reléguant au second plan l'idée de l'indépendance catalane.

**

Jaume Miratvilès, secrétaire à la propagande de la Généralité de Catalogne, nationaliste catalan, a donné à *La Flèche* un article qui illustre cette idée. Son témoignage a d'autant plus de valeur qu'il n'a jamais cessé d'occuper son poste depuis le début de la guerre civile. « Pour sauver Valence et pour sauver Madrid, dit-il, on a sacrifié la Catalogne ». Ce sont les Catalans qui, au prix d'un effort gigantesque et épuisant, ont été les principaux artisans de l'offensive de l'Ebre lancée au mois d'août dernier avec, pour objectif, l'arrêt de l'action franquiste vers Valence. Enfin la Catalogne au moment où Madrid était en danger avait envoyé pour sa défense ses meilleures divisions ; 80.000 Catalans à Brihuega, à Toveledones, au Jvania, faisaient cercle autour de la capitale espagnole. Ces forces firent cruellement défaut à la Catalogne en décembre et janvier dernier, car les communications ayant été coupées avec le front du centre, elles ne purent être rapatriées pour coopérer à la défense de leur patrie. L'armée de Catalogne se trouva ainsi réduite à 150.000 hommes et privée de la plupart de ses officiers. Et Jaume Miratvilès de conclure : « Il ne nous reste qu'un seul sentiment, latent encore, mais combien terrible ! Nous n'avons pu faire, *on ne nous a pas laissé faire* pour la patrie catalane, tout ce dont nous étions capables ; nous avons assisté, impuissants, mains et pieds liés par la plus absurde des politiques, à la mort nationale de notre patrie. A quand le retour, à quand le réveil de la Catalogne ? »

Jaume Miratvilès interprète les sentiments de tous les nationalistes catalans auxquels des influences étrangères extrémistes ont imposé une politique néfaste et trop souvent contraire aux intérêts catalans. La défense de la République espagnole ne pouvait leur faire oublier que leur principale tâche était la défense de leur propre patrie. La défaite qu'ils ont subie les aidera sans doute à leur ouvrir les yeux et à revenir à leur saine tradition de lutte, dominée par la seule idée du nationalisme catalan.

*

**

Le général Franco a entrepris la tâche d'unifier l'Espagne en supprimant, en Catalogne, comme au Pays Basque, tout vestige de particularisme et d'autonomie. Le statut d'autonomie qui avait coûté tant de luttes a été aboli. Une lutte sourde est déjà entreprise contre la langue catalane, qui vient d'être supprimée comme langue officielle. Dans cette politique absurde le Gouvernement nationaliste se heurtera sans aucun doute à une résistance farouche des nationalistes catalans qui auront retrouvé dans les malheurs de la défaite le véritable sens de leur lutte et de leur mission. Le réveil de la Catalogne viendra sûrement, d'autant plus fort que l'on aura voulu plus violemment le contenir. Il n'est pas d'exemple dans l'histoire qu'un peuple ayant goûté les bienfaits d'une liberté chèrement acquise, ne la recouvre pas un jour. Le Gouvernement nationaliste espagnol, dans l'ivresse de sa victoire ne devrait pas oublier qu'il n'y aura de stabilisation et de pacification possible en Espagne que par le maintien de l'autonomie des nationalités qui la composent.

IN ENGLISH

French centralisation

Party politics are still going on in France, in spite of the political quietness that is being ostensibly described by the inspired press. It is but at a hair breadth that Mr. Daladier remained prime minister in December. This was due, moreover, to a series of bargains peculiar to the Paris Parliament. French politicians have always been prone to byzantine discussions, words and ideals being discussed endlessly instead of coping with facts.

On an other hand, the same national unconsciousness that lead the labour classes to revolutionary agitation in May 1936, leads now the French employers, rather inclined to consider their own class interests and privileges than look after national welfare, to embark on a policy tending to do away with all the advantage that had been gained by labour, though the granting of most of these advantages was a mere recognition of the backward position of French social legislation.

Lots of new taxes have been imposed of late on the taxpayers, that will soon strangle the whole of French economic life. For all these reasons, social discontent is still vivid, and fears for agitation have not disappeared. The remarkable display of police and troops during the strikes of last November is enough to warrant the assertion.

For all those who have a thorough knowledge of France, it is evident that is equally this state of things will lead to an inevitable clash.

The huge fault in all French public life is now the lack of national consciousness that is equally shown in the politician circles as well as amongst the employers and in the bulk of the people. This lack of national consciousness, which may seem incredible to those who look at France from the outside, through official reports, is an obvious fact for those who look at the question from inside and are in permanent contact with the French people.

This hardly credible state of widespread unconsciousness is but the achievement of the characteristic feature of French Government, the « tutelle administrative » under which all individual or regional initiative is being choked. At the time of the Revolution, the French people got from under the nobility, but it was only to fall under the sway of a bureaucratic aristocracy. The citizens are eliminated from public affairs, and they become indifferent to national affairs and disinterested. They are eliminated from local affairs as well and they look to the Administration as to a special providence, to a mysterious force which every Frenchman must adore. Every institution of local self government that survived has been bound about with « red tape », so as to render it ineffective. Citizens grow to be inert, lose their sense of initiative, get to be incapable of

virile effort. A people which has lost all interest in the management of its local affairs and has become accustomed to the loss is in no way capable of interesting in rational affairs that are much more intricate. It is in a serious even if not a hopeless situation.

Being administered, for those who acquire the habit, ends by becoming attractive. It enables people to follow the line of least resistance. It relieves people of responsibility. Administration does things for people and relieves them of the necessity of doing them for themselves.

One way was open to the French Government to do away with this disregard of the people for its own responsibilities, this was decentralisation and regionalism. but the mere word puts the so-called champions of national unity in a fit. The idea of local self government, which might have been presumed to be a relatively harmless concept, has apparently become inseparably connected with separatism and the two terms and concepts may be found to have been for years connected by opponents of decentralisation. The only conclusion, surprising as it may seem appears to be, as Mr. R. K. Gooch has it in his book « Regionalism in France » (New-York 1931) : That according to these persons, many parts of France, if they were not bound tightly to the whole by the ties of centralisation, would wish no longer to remain a part of the country. Once the bonds should become loosened, it is contended, France would disintegrate into little rival states ». This belief of the champions of French unity gives a complete lie to the French Government which has always denied, in face of international opinion, in particular at the League of Nations (declaration of Mr. Massigli) that there exist separatist movements in France.

In fact, it is not the advocacy of the champions of decentralisation which threatens the unity of the country but that of persons who insist on imposing on France unreasonable uniformity. Real unity can exist only where expressions is allowed to the rich variety of needs, interests and aspirations of the people.

Centralisation, which threatens the unity of the country but that of persons who insist on imposing on France unreasonable uniformity. Real unity can exist only where expression is allowed to the rich variety of needs, interests and aspirations of the people.

Centralisation, which is the doctrine of disorganisation of the despotism of uniformity injures vital unity. It opens the way to this assimilation politic which the French Government is now imposing upon the different national minorities within the boundaries of France and which is stubbornly resisted in Brittany and in Alsace. In these countries, unless regionalism should be applied, separatism will result.

The fear of federalism remains in France real and persistent. Various kinds of injury to the country are adumbrated by those Frenchmen who choose to be the champions of centralisation. The fear of external aggression is the main of them. For this again, we shall borrow the answer from Mr. Gooch's book : « History does not show federal system to be particularly weak in their external relations ; and to anticipate such weakness as a result of federalism, and the same is true of separatism, is hopelessly to confuse cause and effect. Where tendencies in this direction exist, a federal system may be possible when no other system would be, for lack of unity may cause a federal system, but a federal system is no cause of lack of unity ».

This France will not understand. Instead of granting good willingly to her alien minorities cultural freedom and certain liberties in the management of local affairs, France chooses to oppress them in their economic life as well as in their most essential liberties, in their language and in their spiritual life.

« France brought liberty to all other peoples and must stand as the bulwark of all liberties », said Mr. Georges Bonnet at the Marseilles Congress last Autumn. How ludicrous these words seem to us at this very moment when

the French police deal with the Bretons just as the Czarist police dealt with the Poles and the Finns ; when the use of our national idiom is forbidden in the schools we pay for ; when we see our men in prison because they did not approve of the rambling French foreign policy that was leading us to war !

G. AR C'HRAFERIG.

Scottish News

Organised opposition to National Service continues to grow. The Scottish Miners and Scottish Railwaymen passed resolutions in opposition, as did trades councils in many parts of the country. Finally, the National Council of the Scottish Socialist Party issued a strong statement, condemning the co-operation of the British Labour Party (which is dominated by English trades unions) in the voluntary scheme for National Service as a betrayal of the working classes. The split within the Socialist Movement in Scotland grows more and more evident, with such advocates of National Service as the Socialist Lord Provost of Glasgow rapidly being repudiated and openly accused as traitors. Within the Nationalist Movement, sentiment has hardened against any form of participation in war preparations and indignant pressure is being exerted on the National Executive of the Scottish National Party by its branches. The Scottish Neutrality League is gaining members steadily and is extending its activities against the National Service Campaign with increasing boldness.

The great advance towards Nationalism with the ranks of the Scottish Socialist Movement was made evident by the policy and constitution adopted in February by the Labour Council for Scottish Self-Government at a conference attended by representatives of 70 Scottish Socialist organisations. Devolution is no longer the Socialist policy, they demand Scottish Self-Government on a basis of equality with England, with the provision that the best interests of both countries will be served by co-operation, *when possible and necessary*. During the conference the word « British » was scarcely ever heard, every subject was approached from a Scottish viewpoint, with only a secondary interest in what effect there might be on England. In the last two years Scottish Socialist opinion has advanced so far towards Nationalism that this new policy and constitution, particularly with respect to relations with England, represents a more radical position than that of the Scottish National Party.

Irish News

The campaign of the Irish Republican Army in England continues with increased effect. Stations on the London tube system were bombed, additional electric power stations attacked, incendiary bombs caused many fires, and the English authorities and public kept in a constant state of « jitters ». Many arrests were made but from the charges and the failure to check the campaign, it was evident that, at the best, only subordinates were involved.

The I. R. A. « outrages » have been confined entirely to England. An attempt by the Anglo-Scottish newspapers to inflame Scottish opinion against the campaign was checked by a warning from Scottish Nationalists (Comunn Airson Saorsa na h-Alba) that they held a written promise from I. R. A. that Scotland would not be attacked and that should irresponsible newspapers endanger this understanding, the matter would be taken to the Scottish People in such a way there would be no doubt of whose was the responsibility. The newspaper campaign ceased.

The police have admitted that much of the explosives going to the I. R. A. in England is supplied from Scotland and that they cannot stop it.

Mr. de Valera's statement that Eire might not remain neutral in event of England's being at war with a major European power has roused strong feeling in Ireland. He based his statement on the fact that in such a war an attempt would be made to interrupt Eire's food trade with England and that Eire could not do without this trade. Since England will be desperate for Ireland's food-stuffs and will load them in her own ships in Irish ports, it is difficult to understand Mr. de Valera's reasoning. But it seems that any attempt by Eire to intervene on England's side in such a war would provoke civil war.

The royal visit to Northern Ireland of the Duke and Duchess of Kent has been cancelled, for which the I. R. A. would appear to be entitled to some credit.

Mr. de Valera's new « treason bill » is undoubtedly directed against the Sinn-Fein organisation and the I. R. A., both of which deny the legality of de Valera's Government on the basis that the Republic of 1916 for all Ireland still exists. Whether it will be truly enforced remains to be seen.

On March 10, six Irishmen and a girl, were sentenced at Manchester Assizes, to imprisonment totalling 121 years' penal servitude, for what Mr. Justice Stable described as « a diabolical conspiracy » » cause explosions.

Sentences were :

TWENTY YEARS EACH :

Michael Rory Campbell, twenty-one, Belfast ;
John Glenn, thirty-three, Rusholme ;
Denis Duggan, thirty-three, Wythenshawe ;
Patrick O'Connell, twenty-three, no settled address ;
John Gavahan, thirty-two, Chorlton-on-Medlock.

FORTEEN YEARS :

Patrick Deviney, twenty-five, Rusholme.

SEVEN YEARS :

Mary Glenn, twenty-two, Chorlton-on-Medlock.

ACQUITTED :

Patrick Walsk.

Two days later, the I. R. A. men were at work again in England.